

L'apposition

Cours de français en 4e

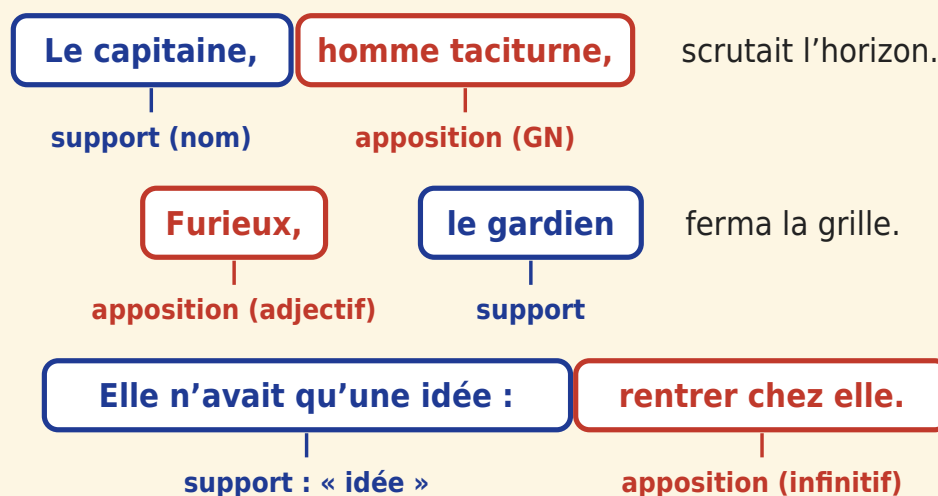
Découvrir l'apposition

Lis ces deux versions : *Le capitaine scrutait l'horizon. C'était un homme taciturne.* / *Le capitaine, homme taciturne, scrutait l'horizon.* La seconde est plus rapide : l'information est glissée à côté du nom, entre deux virgules.

Définition

L'**apposition** est un mot ou un groupe de mots **détaché** par une pause (virgule, deux-points, tiret), qui apporte une précision sur un nom ou un pronom, appelé **support**.
L'apposition et son support désignent la même réalité : on pourrait les relier par le verbe être (*le capitaine est un homme taciturne*).

L'apposition et son support



L'apposition (en rouge) précise son support (en bleu).

La nature de l'apposition 4e

Plusieurs classes de mots peuvent être apposées :

- un **nom** ou un **groupe nominal** : *Paris, capitale de la France, accueille...* ; *Mon frère, pompier, était de garde.*
- un **adjectif** ou un groupe adjectival : *Inquiète, elle attendait.*
- un **participe** (passé ou présent) : *Battu par les vents, le navire rentra au port.* ; *Sortant du bois, un cerf traversa la route.*
- un **infinitif** ou une **proposition**, souvent après deux-points : *Il n'avait qu'un but :*

gagner. ; Je ne fais qu'un vœu : que tu reviennes.

Quatre natures possibles pour l'apposition

Groupe nominal

Paris, capitale de la France,
Mon frère, pompier, ...

Adjectif

Inquiète, elle attendait.
La mer, calme, brillait.

Participe

Battu par les vents, le navire...
Sortant du bois, un cerf...

Infinitif ou proposition

Un seul but : gagner.
Un vœu : que tu reviennes.

L'apposition peut avoir des natures très variées.

Comprendre : place, ponctuation et accord

Règle

L'apposition est toujours **détachée** : elle est encadrée par des virgules au milieu de la phrase, suivie d'une virgule en tête de phrase, précédée d'une virgule ou de deux-points en fin de phrase.

Elle est souvent **mobile** : *Furieux, le gardien ferma la grille / Le gardien, furieux, ferma la grille / Le gardien ferma la grille, furieux.*

L'adjectif ou le participe apposé s'**accorde** en genre et en nombre avec son support : *Épuisé**es**, les joueuses quittèrent le terrain.*

Ne confonds pas l'apposition avec deux autres fonctions de l'adjectif ou du nom :

Fonction	Exemple	Indice
Épithète	Le ciel gris annonçait la pluie.	collé au nom, sans virgule
Attribut du sujet	Le ciel était gris .	après un verbe d'état
Apposition	Gris et bas , le ciel annonçait la pluie.	détachée par une virgule

Les effets de l'apposition

L'apposition est un outil précieux pour écrire. Elle permet de **condenser** une description ou un portrait, de **mettre en relief** un trait important en le plaçant en tête de phrase, et parfois d'exprimer une circonstance sans conjonction :

Exemple

Malade, Hugo est resté chez lui (cause : parce qu'il était malade).

Enfant, je rêvais d'être astronaute (temps : quand j'étais enfant).

Riche, il vivait pourtant dans une cabane (opposition : bien qu'il soit riche).

Attention

L'apposition placée en tête de phrase se rapporte au **sujet** du verbe principal. *Arrivé à la gare, le train était parti* est donc incorrect : c'est le train qui serait « arrivé à la gare » ! On écrit : *Arrivé à la gare, j'ai vu que le train était parti*.

Dans *la ville de Paris* ou *le mois de mai*, certains grammairiens parlent d'« apposition liée » (sans virgule). Au collège, on retient surtout l'apposition détachée par la ponctuation.

À retenir

- L'apposition précise un nom ou un pronom (son support) et désigne la même réalité que lui.
- Elle est détachée par une virgule, des virgules, deux-points ou un tiret.
- Elle peut être un GN, un adjectif, un participe, un infinitif ou une proposition.
- L'adjectif ou le participe apposé s'accorde avec son support.
- En tête de phrase, l'apposition doit se rapporter au sujet du verbe.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec les exercices sur l'apposition puis vérifie tes acquis avec le QCM sur l'apposition. La relative explicative, entre virgules, joue un rôle proche : revois le cours sur la subordonnée relative.